

PETITES ANNONCES.

DEMANDE - Un chef de cuisine, un chef de cuisine, un chef de cuisine, un chef de cuisine.



LIGNE COURTE CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Canal. Les trains de Californie, les trains de Californie, les trains de Californie.

LE PIANO MATHUSHEK

PARFAIT. PHILIP WERLEIN LIMITED. 614 et 616 rue Canal. Les pianos Mathushek, les pianos Mathushek, les pianos Mathushek.

MAISON DU BON MARCHÉ. 313 Rue Bayou. F. ADRIEN BRUNOT. Les maisons du Bon Marché, les maisons du Bon Marché.

MAISON DU BON MARCHÉ. 313 Rue Bayou. F. ADRIEN BRUNOT. Les maisons du Bon Marché, les maisons du Bon Marché.

MAISON DU BON MARCHÉ. 313 Rue Bayou. F. ADRIEN BRUNOT. Les maisons du Bon Marché, les maisons du Bon Marché.

MAISON DU BON MARCHÉ. 313 Rue Bayou. F. ADRIEN BRUNOT. Les maisons du Bon Marché, les maisons du Bon Marché.

MAISON DU BON MARCHÉ. 313 Rue Bayou. F. ADRIEN BRUNOT. Les maisons du Bon Marché, les maisons du Bon Marché.

MAISON DU BON MARCHÉ. 313 Rue Bayou. F. ADRIEN BRUNOT. Les maisons du Bon Marché, les maisons du Bon Marché.

MAISON DU BON MARCHÉ. 313 Rue Bayou. F. ADRIEN BRUNOT. Les maisons du Bon Marché, les maisons du Bon Marché.

Toujours les franchises du chemin de fer du Fort Espagnol.

Il y a eu hier soir réunion dans les salons du maître, pour traiter de franchises de chemin de fer électrique projeté du Fort Espagnol.

Procès fait à M. Soards.

Mme Sarah E. Ogden réclame des dommages devant le Cour Civile de District pour torts graves commis à son détriment durant son absence de la ville, il y a quelque temps.

L'état du jeune Zebal.

Le jeune Thomas Zebal qui, dans une querelle avec Sidney Woodford, l'india, fut grièvement blessé, est toujours à l'hôpital dans un état critique.

NOUVELLES A LA MAIN.

Cravattes - Lundi matin entre trois et cinq heures, un individu est entré dans les bureaux de Geo. Hancock.

Arrestation - Un nègre du nom d'Hy. Hall a été arrêté hier matin.

Blessés - Lawrence Rodvick, âgé de 19 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier soir, pour se faire soigner à l'hôpital.

Chute - Hier matin, Andrew Aneger, âgé de 14 ans, est tombé d'une barrière à la demeure de ses parents.

Notre collectionneur de Douane est invité à aller visiter les passagers qui veulent pénétrer jusqu'au capitaine Wimberly.

Navigation fluviale.

Départs de bateaux à vapeur. MERJREDI, 24 OCT 1898. On Landing - NEW CAMELLA, 8 1/2 m.

Jeudi, 25 AOUT 1898. Hat of Seve - ST JAMES, à 12 m. Bayou Lafourche - LAFOURCHE, à 5 1/2 m.

Le capitaine Wimberly se propose de faire une inspection sévère des stations de douane, ainsi que des divers points de douane et de tout ce qui est propriété de gouvernement dans ces parages.

Le maire proteste. Hettie a reçu d'un de ses citoyens, ainsi qu'il résulte de divers désignés, une lettre signifiant qu'un officier de police avait écrit à un officier de police, qui en outre avait écrit à un officier de police.

Le nom de W. B. Bloomfield est le dernier mentionné dans la courbe au clocher actuelle, pour le siège vacant dans le conseil de ville le départ du Dr Kuhnke.

Le comité d'indemnité et de décharge se réunira mardi pour examiner le règlement relatif à l'indemnité de la ville.

La réunion du comité de santé qui a lieu de soir en soirée est encore une fois par le Dr. Kuhnke. Ce sera la dernière fois; car le Dr. Kuhnke abandonne son siège dans le Conseil dès mardi soir.

Le temps le plus rapide et le plus agréable de l'été est celui qui se passe à la campagne, surtout lorsqu'il y a beaucoup de fleurs.

Nos nouveaux précincts.

A sa réunion, la semaine prochaine, le Conseil de ville va probablement approuver de l'ordonnance qui divise les limites des parcs de la ville; établissant les précincts d'élection pour le compte, en novembre prochain des membres du Congrès, des commissaires de chemin de fer, des juges de la Cour de circuit et des juges de la Cour de l'infanterie criminelle.

Car l'on sait que la loi exige l'application de cette ordonnance, telle qu'elle a été votée par le dernier législateur, dans la limite de 60 jours.

On va donc chercher à porter quelque restriction à ce projet, à l'effet d'y apporter quelques modifications.

Si les nouveaux précincts représentant chacun, environ 400 votants, sont bien divisés, et les wards sont localisés de façon différente, il y aura encore de la place, et le troisième ward sera ainsi rétréci de 44 à 8.

On a dit, et avec raison, que le pastel était la peinture favorite des femmes. Elles y excellent, en effet, à cause de la délicatesse de leur goût et de leur habileté à manier un pinceau.

David déclare que le 1er janvier, il avait les détails de meurtre dans les journaux, au sujet de deux individus, deux individus aux allures suspectes.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Le capitaine J. B. Davis a été arrêté par les policiers de la paroisse St. John. Il était dans un état d'ivresse et avait été trouvé dans un état d'ivresse.

Cour Criminelle de District.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

Section B - Juge J. C. Mose. Condamnation: J. C. Mose, violation de l'acte 1,677 de 1894; \$50 d'amende en 7 jours d'incarcération.

CHEMINS DE FER.

heures d'arrivées et de départ. LOUISIANA AND GULF RAILROAD. No 1st train 7:15 pm. No 2nd train 7:45 am.

heures d'arrivées et de départ. LOUISIANA AND GULF RAILROAD. No 1st train 7:15 pm. No 2nd train 7:45 am.

heures d'arrivées et de départ. LOUISIANA AND GULF RAILROAD. No 1st train 7:15 pm. No 2nd train 7:45 am.

heures d'arrivées et de départ. LOUISIANA AND GULF RAILROAD. No 1st train 7:15 pm. No 2nd train 7:45 am.

heures d'arrivées et de départ. LOUISIANA AND GULF RAILROAD. No 1st train 7:15 pm. No 2nd train 7:45 am.

heures d'arrivées et de départ. LOUISIANA AND GULF RAILROAD. No 1st train 7:15 pm. No 2nd train 7:45 am.

heures d'arrivées et de départ. LOUISIANA AND GULF RAILROAD. No 1st train 7:15 pm. No 2nd train 7:45 am.

heures d'arrivées et de départ. LOUISIANA AND GULF RAILROAD. No 1st train 7:15 pm. No 2nd train 7:45 am.

CHAMBERS DE REPRÉSENTANTS.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

CHAMBERS DE REPRÉSENTANTS.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

S. P. HENRY, Orateur de la Chambre des Représentants. ALBERT ESTOPINAL, Préfet pour tout le Sénat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Loi de l'état No 5. Par M. Barrest. LOI. Règlementant la vente, le don ou l'échange d'un détail de la coconine, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.